

Répertoire (NR)

Indicateurs et Codes de sous-zones

Le *Répertoire* ne possède pas d'indicateurs ni de codes de sous-zones. Les éléments de données sont définis par position.

Positions de caractère

00 - 02 Étiquette

03 - 06 Longueur de la zone

07 - 11 Position de caractère de départ

DÉFINITION ET PORTÉE DES POSITIONS DE CARACTÈRE

Le *Répertoire* comprend une série d'entrées de longueur fixe, soit une entrée pour chaque zone de contrôle ou de données de longueur variable présente dans une notice de fonds distincte. Chaque entrée au *Répertoire* renferme 12 positions de caractère et se subdivise en trois parties : l'étiquette de zone, la longueur de la zone et la position du premier caractère. Le *Répertoire* occupe la position 24 et suit immédiatement le *Guide* au début de la notice. Les positions 20-23 (*Clé d'enregistrement*) du *Guide* définissent la longueur de la zone ainsi que la position du caractère de départ du *Répertoire*. Ces dernières renferment respectivement 4 et 5 positions de caractère. Étant donné qu'une étiquette de zone comprend toujours 3 caractères, la longueur de la partie de l'étiquette du *Répertoire* n'est pas précisée dans la clé d'enregistrement.

Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange* renferme de l'information plus détaillée sur la structure des entrées au *Répertoire*.

DESCRIPTION D'UNE ENTRÉE AU RÉPERTOIRE

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00-02 - Étiquette

La partie de l'étiquette de chaque entrée au *Répertoire* contient trois caractères ASCII numériques ou alphabétiques en majuscules ou en minuscules, mais non les deux, qui identifient une zone associée de longueur variable.

03-06 - Longueur de la zone

La partie de la longueur de la zone de chaque entrée au *Répertoire* contient quatre caractères numériques ASCII qui précisent la longueur de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond. La longueur de zone comprend les indicateurs, les codes de sous-zones, les données et le terminateur de zone associés à la zone. S'il y a moins de quatre chiffres pour indiquer une longueur de zone, il faut justifier le nombre à droite et entrer des zéros dans les positions inutilisées.

07-11 - Position de caractère de départ

La position de caractère de départ de chaque entrée au *Répertoire* contient cinq caractères numériques ASCII qui précisent la position du premier caractère de chaque zone de longueur

Répertoire

variable à laquelle l'entrée correspond selon l'adresse de base des données dans les postions 12-16 du *Guide* de la notice. S'il y a moins de cinq chiffres pour indiquer la position du premier caractère, il faut justifier le nombre à droite et entrer des zéros dans les positions vides.

■ EXEMPLE

	<u>Étiquette</u>	<u>Longueur de la zone</u>	<u>Position de départ</u>
Entrée 1	001	0013	00000
Entrée 2	004	0013	00013
Entrée 3	852	0015	00026

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Éléments générés par le système

Chaque entrée au *Répertoire* est générée par le système.

Information sur les fonds intégrée

Lorsque l'information sur les fonds est intégrée à une notice bibliographique MARC associée, les entrées au *Répertoire* des zones sur les fonds font partie du *Répertoire* de la notice bibliographique.